

Règlement du Jeu de Pistes Portes du Soleil et Geopark Chablais Vendredi 20 et samedi 21 janvier 2017

Organisateur

On entend par organisation / organisateur l'Association Internationale des Portes du Soleil située 1401 route de Vonnes 74390 Châtel, France – Tél + 33 (0)4 50 73 32 54, représentée par Monsieur Georges Coquillard, Président de l'Association.

Le Jeu de Pistes Portes du Soleil n'est pas une compétition mais une randonnée à ski se déroulant sur les territoires de la France et de la Suisse. Chaque skieur va au rythme qui lui convient. Les participants doivent skier dans le cadre d'une gestion rationnelle de leurs possibilités et/ou de leur forme physique et dans le respect des règles de sécurité des pistes.

La participation au Jeu de Pistes Portes du Soleil est gratuite, après avoir acheté un forfait Portes du Soleil pour le vendredi 20 janvier 2017 ou le samedi 21 janvier 2017, ou alors posséder un forfait Portes du Soleil valide pour ces jours.

Le personnel employé indirectement par les Portes du Soleil (service des pistes, personnel des remontées mécaniques) n'est pas autorisé à participer.

En cas de force majeure, d'évènement climatique, épidémie, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler le Jeu de Pistes Portes du Soleil.

En cas d'interruption ou d'annulation du Jeu de Pistes Portes du Soleil sur décision de l'organisation pour quelque cause que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement des forfaits achetés.

Responsabilité – Assurance

Chaque participant doit être couvert au titre d'une assurance personnelle responsabilité civile, ainsi tout incident survenu sur le parcours sera sous la responsabilité du participant et en aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable. L'assurance « carré neige » est proposée à l'achat du forfait aux caisses des remontées mécaniques. Elle est facultative et couvre le secours, l'évacuation, le rapatriement... en cas d'accident (informations aux caisses des remontées mécaniques).

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels des participants. L'organisation ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable.

Equipement

Emportez des vêtements chauds et l'équipement de conséquence pour la pratique de sports d'hiver ; la météo en montagne est très changeante et le climat froid.

Comportement

Le respect des règles de conduite pour tous les usagers des pistes et des remontées mécaniques est obligatoire.

Le Jeu traverse la frontière franco-suisse. En conséquence, les participants devront obligatoirement être en possession de leurs papiers d'identité en cours de validité.

Il est également conseillé aux participants de disposer sur soi d'argent liquide (Euro et/ou CHF) ou une carte bancaire.

Pour préserver la pérennité des milieux naturels traversés, les participants s'engagent à ne jeter aucun déchet sur le parcours.

Sur le terrain

Les remontées mécaniques sont ouvertes de 9h à 16h30 ; en cas de non respect de ces horaires, le transfert retour vers la station de départ sera à la charge du participant.

Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du ski et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours et le programme des animations, notamment pour des raisons de sécurité.

Chaque participant autorise expressément l'organisateur du Jeu de Pistes Portes du Soleil, ainsi que ses ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au Jeu de Pistes Portes du Soleil sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Par l'intermédiaire de l'organisation, chaque participant peut être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. En cas de refus quant à la réception de telles communications, le participant devra en informer l'organisation en lui indiquant ses noms, prénom, adresse.

Règles du Jeu :

- Les points de contrôle sont au nombre de 12 et se situent tous sur des pistes balisées.
- Ils sont indiqués sur le plan de pistes spécifique au Jeu de Pistes.
- Ils sont matérialisés par une balise de course d'orientation de 30X30cm, de couleur blanche et orange ainsi que d'une pince à poinçonner.
- Lots :
 - De 2 à 4 balises poinçonnées et une réponse au quizz final, un goodies UNESCO ou Portes du Soleil vous sera offert.
 - 5 balises poinçonnées, dont la dernière obligatoire au sommet du télésiège de Rochasson, et dont au moins une en France et une en Suisse + le quizz réussi sont nécessaires pour recevoir un forfait journée Portes du Soleil, valable à partir du 21 janvier et jusqu'à la fin de saison hiver 2016/2017.
 - 12 balises poinçonnées, dont la dernière obligatoire au sommet du télésiège Rochasson, et dont au moins une en France et une en Suisse + le quizz réussi sont nécessaires pour bénéficier du forfait 6 jours Portes du Soleil, valable à partir du 21 janvier et jusqu'à la fin de saison hiver 2016/2017.

- Un seul carton par personne sera donné aux caisses des remontées mécaniques et un seul forfait par carton sera délivré.
- Le jeu peut se réaliser sur 1 journée ou sur les 2 jours avec un seul et même carton de Jeu de Pistes
- Si vous participez avec deux cartons du Jeu de Pistes, un pour le vendredi et un pour le samedi, des balises différentes sont à valider le jour 1 et le jour 2. La seule balise commune sera la balise finale au sommet du télésiège de Rochasson.

En cas de très mauvais temps, le dernier point obligatoire du sommet du télésiège de Rochasson pourra être déplacé dans la salle Hors sac de Plaine Dranse. L'organisation se réserve le droit de modifier le déroulé du Jeu de Pistes, en fonction des conditions météorologiques et de sécurité. Informations de dernière minute sur www.portesdusoleil.com